

# MÉCÉNAT

## QUESTION 2010

**Mode d'emploi**  
vers un nouveau partenariat  
>> associations  
>> entreprises



avec le soutien  
des éditions du Castor Astral  
et de l'Office Artistique de la Région Aquitaine

**Auteur : Patrick Lopès**  
**expert comptable, commissaire aux comptes**

Dessins numériques : Michel Herreria  
Photographies : Frédéric Desmesure

**Remerciements :**

Jean-Paul Rathier  
Marie-Claire Ricome †  
Joël Brouch  
Virginie Seghers,

Ministère de la culture et de la communication - Drac Aquitaine

**Renseignements complémentaires :**

Ministère de la culture et de la communication  
[www.mecenat.culture.gouv.fr](http://www.mecenat.culture.gouv.fr)  
Conseil supérieur de l'ordre des experts comptables  
[www.ambition-mecenat.org](http://www.ambition-mecenat.org)  
Office Artistique de la Région Aquitaine  
[www.oara.fr](http://www.oara.fr)

**Bibliographie :**

Ce qui motive les entreprises mécènes  
Virginie Seghers - Ed. Autrement  
Répertoire du Mécénat d'entreprise - Ed. Admical

**Mécénat : Mode d'emploi**

vers un nouveau partenariat

>> associations

>> entreprises

Les subventions : c'est fini ?

*Fini, pris au sens mathématique du terme, c'est-à-dire de quelque chose qui est borné, limité, sans évolution majeure : c'est aujourd'hui un fait.*

*L'Etat et les collectivités publiques territoriales disposent en effet de moyens budgétairement limités pour financer les projets associatifs d'intérêt général.*

*Cependant, l'intérêt général n'est pas le monopole exclusif de l'Etat, des collectivités publiques et du secteur public.*

*Le secteur privé, les entreprises, grandes, moyennes et petites, prennent également conscience du rôle d'intérêt général qu'elles peuvent jouer en soutenant des projets associatifs innovants et les bénéfices qu'elles peuvent tirer de ce nouveau partenariat, gage de leur responsabilité sociale d'entreprise citoyenne.*

*Ce guide « mécénat - mode d'emploi » a pour ambition de promouvoir un partenariat fructueux entre les entreprises et les associations d'intérêt général.*

**>> sommaire**

Ecrire son projet associatif.....	5	Présenter son projet associatif .....	13
Rechercher			
des entreprises partenaires .....	7	Signer le contrat de mécénat .....	15
Préparer le contact.....	9	Exemple de convention .....	17

## DEMARCHE POUR TROUVER L'ENTREPRISE PARTENAIRE DU PROJET ASSOCIATIF

**Le Mécénat et vous...**  
Soutenir une entreprise culturelle aux activités multiples  
**Compagnie José Manuel Cano Lopez**  
Le Plessis-théâtres

*Invitez votre entreprise dans une démarche de développement culturel au niveau local*

**Des projets ouverts sur la cité**  
La Compagnie José Manuel Cano Lopez,  
un projet humain et artistique d'exception

Une compagnie de théâtre aux projets multiples dans un cadre historique :  
le château du Plessis-les-Tours à La Roche (propriété de la Ville de Tours). Lieu de création, de  
diffusion, de résidence.

La compagnie agit depuis plus de 20 ans pour favoriser un accès à tous au spectacle vivant.  
Depuis 1998, plus de 110 000 spectateurs, 105 équipes artistiques accueillies, 60 000 enfants  
et adultes sensibilisés par des actions de formation.

Soutenue par le Ministère de la Culture, le Conseil Régional, le Conseil Général, la Ville de Tours, la  
compagnie est une association de loi 1901 (les cours de reconnaissance d'utilité publique).

**La compagnie**

- Crée des spectacles chaque année au Plessis-théâtres, qui tournent ensuite en France et à l'international.
- Présente les créations d'autres compagnies françaises ou européennes au sein du Plessis-théâtres.
- Sensibilise les publics enfants et adultes aux pratiques théâtrales sous forme d'ateliers tout au long de l'année, notamment en milieu rural.
- Organise le festival *Paysages nocturnes*, en juillet, au Grand-Plessis, autour de l'univers d'un autre prestigieux avec le soutien et la participation passionnée des habitants et amis encadrés par des professionnels.

[www.ciecanolopez.fr](http://www.ciecanolopez.fr)

Votre entreprise sera mentionnée sur tous les supports de communication du projet.

1 Ecrire  
son projet associatif

- 1- **présentation simple et concise** sur un format A3 maximum : origine, bien-fondé, originalité, pertinence et utilité sociale du projet associatif (et renvoi à un dossier plus complet)
- 2- **ses publics** (évaluation qualitative et quantitative)
- 3- **son rayonnement** local et territorial
- 4- **ses partenaires institutionnels** : collectivités territoriales, État, Europe...
- 5- **sa communication à l'extérieur** : dossier de presse
- 6- **ses liens** avec d'autres partenaires, d'autres évènements, son insertion dans la cité
- 7- **son organisation**, le nom de ses responsables
- 8- **son budget annuel** et par manifestation



## 2 Rechercher les entreprises partenaires

Rechercher les entreprises susceptibles d'être partenaires du projet associatif :

- 1- **les entreprises membres** de l'association ou identifiées comme « publics » de l'association
- 2- **les fournisseurs** de l'association (mécénat en nature, mécénat de compétences)
- 3- **les entreprises « valorisables »** grâce au projet de l'association (ex : VEOLIA / sculpture « récupération »)
- 4- **les entreprises dont la politique ou les moyens de production sont utilisés par l'association** (ex : entreprises du verre / verrier)
- 5- **les entreprises qui souhaitent se valoriser** auprès des collectivités locales et territoriales
- 6- **les entreprises dont la stratégie de communication pourrait utiliser le projet associatif**
- 7- **les entreprises membres de l'Admical, de Mécénart et du club des mécènes** (mais elles sont déjà fortement sollicitées)



## 3 Préparer le contact

- 1- **rechercher l'intérêt de l'entreprise approchée :**
  - **communication externe** (retour sur image) clients, partenaires, grand public :
    - . valoriser l'image de l'entreprise
    - . se différencier de ses concurrents
  - **communication interne** (cohésion sociale au sein de l'entreprise)
    - . valorisation de l'image : entreprise citoyenne
    - . élargissement de la culture d'entreprise : valeurs défendues
    - . gain en cohésion d'équipe / convivialité
    - . soutenir le développement local et participer à l'attractivité du territoire
- 2- **trouver le maximum d'informations sur l'entreprise**
  - internet
  - CCIB
  - contact anonyme
  - annuaires
  - relations
- 3- **identifier le(s) dirigeant(s) et / ou le(s) responsable(s) de communication**

#### 4- recenser les contreparties possibles :

- mention du logo
- présentation de l'entreprise dans les dossiers et à la presse,
- entrées gratuites (clients et / ou personnels)
- visites guidées (couplées avec d'autres lieux week-end)
- mise à disposition du lieu pour réceptions, cocktails,...

#### 5- Définir les différents niveaux de partenariat :

- en espèces
- en nature
- en compétences

Exemple

proposer des paliers de financement définis :

- 500 euros pour financer quoi ? contreparties pour l'entreprise
- 1 000 euros pour financer quoi ? contreparties pour l'entreprise
- 2 000 euros pour financer quoi ? contreparties pour l'entreprise
- 5 000 euros pour financer quoi ? contreparties pour l'entreprise

500€ → quoi ↓  
pour

**NB**

l'avantage fiscal sera développé lors de l'entretien

**Modalités du mécénat d'entreprise**

**Devenir mécène ? Les différentes formules de mécénat**

1 Grand mécène	2 Mécène associé	3 Mécène échif
<b>Formule</b> Don à hauteur de 15 000 € Réduction fiscale de 9000 € <b>Coût effectif/réel de 2250 €</b>	<b>Formule</b> Don à hauteur de 10 000 € Réduction fiscale de 6000 € <b>Coût effectif/réel de 1500 €</b>	<b>Formule</b> Don à hauteur de 5000 € Réduction fiscale de 3000 € <b>Coût effectif/réel de 750 €</b>
<b>Communication</b>		
<b>Relations publiques, invitations:</b> 60 places sur l'ensemble de la saison, soit : 10 places pour 2 créations de la compagnie, 10 places pour 2 spectacles d'une compagnie invitée et 10 places concert galeries	<b>Relations publiques, invitations:</b> 50 places sur l'ensemble de la saison, soit : 10 places pour 3 créations de la compagnie, 10 places pour 1 spectacle d'une compagnie invitée et 10 places concert galeries	<b>Relations publiques, invitations:</b> 40 places sur l'ensemble de la saison, soit : 10 places pour 3 créations de la compagnie, 10 places pour 1 spectacle d'une compagnie invitée et 10 places concert galeries
<b>Communication</b>		
<b>Relations publiques, invitations:</b> 10 places concert galeries et 20 places VIP pour le festival de juillet Pépées nocturnes au Grand-Plessis (restauration, accès au bar privatif, parking spécifique)	<b>Relations publiques, invitations:</b> 10 places concert galeries et 10 places VIP pour le festival de juillet Pépées nocturnes au Grand-Plessis (restauration, accès au bar privatif, parking spécifique)	<b>Relations publiques, invitations:</b> 10 places concert galeries et 10 places pour le festival de juillet Pépées nocturnes au Grand-Plessis (restauration, accès au bar privatif, parking spécifique)
<b>Communication</b>		
<p>+ Le logo de votre entreprise sur tous les supports de communication (programmes, dossier de presse, affiches, cartes postales) + Le logo de votre entreprise sur le site internet avec les liens de l'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction de 50% sur l'ensemble des spectacles de la saison du Plessis théâtre et aux études de formation</li> <li>• Invitations aux vernissages des expositions, présentation de la saison, conférence de presse</li> <li>• Accès à un espace privatif lors de vos soirées théâtrales au Plessis (possibilité de restauration lors d'une représentation extraordinaire spécifique)</li> <li>• Réduction de 50% sur la location d'espaces de réunions</li> </ul>		
<b>Lien privilégié avec la compagnie</b>		
<p>Visites privées du théâtre, rencontres avec les artistes, issue des représentations, interventions de membres de la compagnie au sein de votre entreprise sous forme de rencontres avec vos salariés ou vos clients, possibilité d'organisation d'une représentation privative exceptionnelle d'une des créations de la compagnie.</p>		
<b>Lien privilégié avec la compagnie</b>		
<p>Visites privées du théâtre, rencontres avec les artistes à l'issue des représentations</p>		
<b>4 Mécène artistique</b>		
<p>Ce type de mécénat concerne un secteur spécifique et un projet de la compagnie : salle à la création nationale, ou financement de tournées à l'étranger, résidence d'artistes, action en faveur du public, ou développement du centre de documentation théâtrale... Votre entreprise sera mentionnée sur tous les supports de communication du projet.</p>		



## 4 Présenter son projet associatif

1- **pourquoi nous vous avons sélectionnés ? :**

- responsabilité sociale de l'entreprise
- projet de l'entreprise / projet associatif

2- **pourquoi soutenir le projet associatif ?**

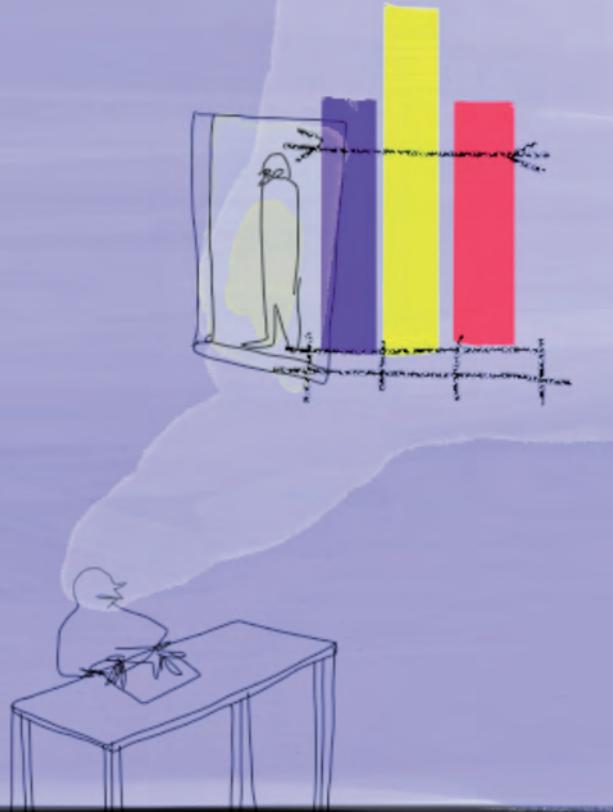
3- **quel est l'intérêt de l'entreprise ?**

4- **les contreparties possibles**

5- **les différents niveaux de partenariat**

6- **les avantages fiscaux**

7- « porter son projet avec enthousiasme et conviction » pour **faire rêver l'entreprise** qui sera fière de soutenir le projet associatif.



## 5 Signer le contrat de mécénat

En règle générale, **une convention concrétise un acte de mécénat**, notamment s'agissant du mécénat d'entreprise. Il n'existe pas de modèle de convention dans la mesure où chaque partenariat a sa spécificité.

Voir ci-après **un exemple de convention** - action de mécénat en numéraire d'une entreprise en faveur d'une manifestation culturelle- dont il est possible de s'inspirer. Le montant du don est exprimé hors taxe (sans assujettissement à la TVA).

# CONVENTION DE MÉCENAT

## En application de la loi du 1er août 2003

### ENTRE LES SOUSSIGNÉS

- Noms et coordonnées de l'organisme bénéficiaire du mécénat, nom de la personne représentant l'organisme.

*expl. : L'Association (dénomination), ayant son siège à (adresse), numéro de SIRET, représentée par (nom, prénom, fonction), ci-après dénommée (L'Association)*

D'une part,

ET

- Noms et coordonnées de l'entreprise mécène.

*expl. : La Société (dénomination), ayant son siège à (adresse), numéro de SIRET, représentée par (nom, prénom, fonction), ci-après dénommée (L'Entreprise)*

D'autre part,

### IL EST ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

#### **Article 1 Objet du contrat**

L'Entreprise apporte son soutien en 2010 à (description détaillée de l'action ou des actions faisant l'objet de la présente convention).

#### **Article 2 : Acte de mécénat**

##### **2.1 Montant**

L'Entreprise mettra à la disposition de (structure culturelle) une somme s'élevant à (montant en chiffres et en toutes lettres) conformément à l'objet du présent contrat précisé à l'article 1.

##### **2.2 Échéancier**

Versement global ou échelonné  
(préciser le calendrier de versement de la somme)

#### **Article 3 : L'organisme bénéficiaire émettra un « reçu fiscal » au titre du présent don**

#### **Article 4 : Contreparties de l'acte de mécénat**

(préciser ici les contreparties, limitées à 25% du montant du don, telles qu'elles ont été négociées entre les deux parties. Ce qui suit est donné à titre d'exemple).

##### **4.1 Diffusion de l'image de l'Entreprise sur les supports de communication**

(préciser en détail la nature des contreparties : présence du logo sur les programmes, catalogues, site internet...) et autres messages.

##### **4.2 Accès privilégié aux manifestations**

(préciser les entrées offertes à l'Entreprise : nombre, dates...).

##### **4.3 Mise à disposition d'espaces**

(préciser les conditions de la mise à disposition d'espaces).

#### **Article 5 : Assurances**

(bien préciser qui paie les assurances nécessaires).

#### **Article 6 : Durée de la présente convention**

(bien préciser la durée de la convention fixée à partir de la date de signature).

#### **Article 7 : Litige**

(ce qui suit est donné à titre d'exemple)

7.1 *En cas de litige s'élevant en relation avec l'exécution du présent contrat, les parties s'obligent à une phase préliminaire de conciliation pendant une période d'un mois*

7.2 *Au cas où aucune solution amiable ne pourrait intervenir au cours de la phase de conciliation précitée, les parties conviennent de soumettre tout litige pouvant survenir à l'occasion de l'interprétation et/ou de l'exécution du présent contrat au Tribunal (préciser lequel) auquel il est fait attribution de juridiction par les présentes.*

Fait à .....  
le .....

En deux exemplaires originaux

Signature des représentants des deux parties

# MÉCÉNAT

## QUESTION 2010

### **Mode d'emploi vers un nouveau partenariat**

>> associations

>> entreprises



avec le soutien  
des éditions du Castor Astral  
et de l'Office Artistique de la Région Aquitaine

**Auteur : Patrick Lopès  
expert comptable, commissaire aux comptes**

Dessins numériques : Michel Herreria  
Photographies : Frédéric Desmesure

**Remerciements :**

Jean-Paul Rathier  
Marie-Claire Ricome †  
Joël Brouch  
Virginie Seghers,

Ministère de la culture et de la communication - Drac Aquitaine

**Renseignements complémentaires :**

Ministère de la culture et de la communication  
[www.mecenat.culture.gouv.fr](http://www.mecenat.culture.gouv.fr)

Conseil supérieur de l'ordre des experts comptables  
[www.ambition-mecenat.org](http://www.ambition-mecenat.org)

Office Artistique de la Région Aquitaine  
[www.oara.fr](http://www.oara.fr)

**Bibliographie :**

Ce qui motive les entreprises mécènes  
Virginie Seghers - Ed. Autrement  
Répertoire du Mécénat d'entreprise - Ed. Admical

**Mécénat : Mode d'emploi**

**vers un nouveau partenariat**

>> associations

>> entreprises

*Durant une grande part de la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, le modèle social français a consacré l'Etat-Providence. La solidarité, la santé, la culture, la recherche et l'environnement étaient l'affaire de l'Etat ; les particuliers et les entreprises y participant par le jeu des prélèvements obligatoires.*

*Toutefois, les prélèvements obligatoires ne pouvant sans cesse augmenter, l'Etat et les collectivités territoriales se trouvent contraints de limiter les moyens de financement des projets associatifs d'intérêt général.*

*Cependant, l'intérêt général n'est pas le monopole exclusif de l'Etat et des collectivités publiques ; la société civile revendique sa part d'initiative et entend dorénavant jouer un rôle plus important d'impulsion de projets d'intérêt général.*

*Les particuliers, les entreprises, grandes, moyennes et petites, prennent ainsi conscience du rôle d'intérêt général qu'elles peuvent jouer en soutenant des projets associatifs innovants et les bénéfices qu'elles peuvent tirer de ce nouveau partenariat, gage de leur responsabilité sociale d'entreprise citoyenne.*

*Ce guide « mécénat - mode d'emploi » a pour ambition de promouvoir un partenariat fructueux entre les entreprises et les associations d'intérêt général.*

**>> sommaire**

---

Améliorer l'image externe de l'entreprise .....	5	Définir une procédure de traitement des dossiers .....	11
Renforcer la cohésion du personnel .....	7	Informer le personnel .....	13
Améliorer la caractère attractif de l'environnement .....	8	Evaluer les résultats .....	13
Définir des objectifs .....	8	Signer le contrat de mécénat .....	15
Elaborer une stratégie .....	9	Exemple de convention .....	17

## QUEL INTÉRÊT POUR L'ENTREPRISE ET AVEC QUELS PARTENAIRES

**Le Mécénat et vous...**

*Intégrer votre entreprise dans une démarche de développement culturel au niveau local*

Soutenir une entreprise culturelle aux activités multiples

**Compagnie José Manuel Cano Lopez**

**Le Plessis-théâtres**

**Cie Cano Lopez**

[www.ciecanolopez.fr](http://www.ciecanolopez.fr)

**Pourquoi devenir mécène de la compagnie ?**

**Quel intérêt pour mon entreprise ?**

communication - image - développement - relations publiques - rayonnement

Le mécénat s'inscrit dans votre stratégie à la fois :

- en terme de communication interne auprès de vos salariés et collaborateurs et de communication externe auprès de vos clients, fournisseurs et partenaires en donnant une visibilité d'**image positive** à votre entreprise en affirmant vos valeurs dans le partage des valeurs de la Compagnie.
- dans une démarche de **développement du territoire local, culturel et économique** en créant d'autres acteurs économiques, en rencontrant des artistes et en partageant des passions communes.
- de réalisation d'opérations de **communication et relations publiques prestigieuses** dans un cadre original.

Votre soutien participera au développement de la compagnie, au succès de son projet artistique ou **rayonnement local, national et international** ainsi qu'à la préservation d'un patrimoine historique unique.

La compagnie a pour objectif :

- de faire connaître la compagnie : accès à l'ensemble des tournées à destination de tournées à l'étranger, en faveur du jeune public, de la recherche et de la documentation

Votre entreprise sera mentionnée sur tous les supports de communication du projet.



## Améliorer l'image externe de l'entreprise

Au-delà de la communication publicitaire vantant les qualités de ses services ou de ses produits, **l'entreprise a intérêt à présenter une image institutionnelle distincte et positive à son environnement**.

Le mécénat d'entreprise lui permet ainsi :

- 1- de **se faire connaître** en marquant ses différences et sa propre identité dans d'autres domaines que professionnels,
- 2- de **se faire reconnaître comme partenaire actif et solidaire** de son environnement, comme institution dynamique et ouverte,
- 3- de **construire des relations positives** avec les collectivités locales, la presse et les relais d'opinion dans un climat différent des échanges économiques habituels.



## 2 Renforcer la cohésion du personnel

Le mécénat d'entreprise devient un **facteur de cohésion sociale en rassemblant le personnel autour d'un projet autre que professionnel** en accord avec les valeurs de la culture d'entreprise.

Il est l'occasion d'**ouverture** vers de nouveaux milieux, de découvertes et d'échanges hors du cadre habituel.

Il permet ainsi de **créer un nouveau climat de relations humaines**, de **valoriser le personnel**, d'**humaniser le lieu de travail** en l'insérant dans son environnement culturel et social.

### 3 Améliorer le caractère attractif de l'environnement

**La qualité de l'offre culturelle et sociale d'un territoire** devient un critère important pour le choix d'une implantation d'entreprise et, par son rôle attractif, elle **rend plus aisé le recrutement du personnel.**

Ainsi, l'entreprise ne peut rester indifférente à son environnement culturel et social.

**Y jouer un rôle c'est**, pour elle, **agir au profit de ses intérêts directs.**



### 5 Elaborer une stratégie

En fonction des buts recherchés, l'entreprise soutiendra une expression artistique (musique, théâtre, arts plastiques, patrimoine), une action culturelle, sociale, liée à l'environnement ou une action humanitaire.

**Les modes de soutien peuvent être la création, la diffusion, l'animation, la recherche, la formation...**

Les formes retenues peuvent être liées aux objectifs notamment lorsqu'il s'agit de prouver un savoir faire ou la maîtrise d'une technique.

**Les moyens apportés par l'entreprise seront soit des apports financiers, soit des apports en nature (locaux, matériels), soit des apports en personnels mis à disposition.**

### 4 Définir des objectifs

**Valorisation de l'environnement, amélioration de l'image de l'entreprise, fidélisation d'une clientèle, amélioration des relations humaines** au sein de l'entreprise et du cadre habituel de travail sont certainement **les objectifs les plus fréquents**, mais d'autres beaucoup plus ciblés peuvent évidemment aussi être poursuivis.



## 6 Définir une procédure de traitement des dossiers

La sélection des projets peut s'effectuer au moyen d'une grille permettant de **confronter les caractéristiques des projets présentés aux objectifs et à la stratégie de l'entreprise**.

L'entreprise peut rechercher les partenaires porteurs de projets en s'adressant à son environnement ou à des institutionnels tels que : l'OARA (Office Artistique de la Région Aquitaine), la CRESS (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire), les chambres de commerce, les DRAC (Directions Régionales du Ministère de la Culture), les Conseils Régionaux de l'Ordre des Experts-Comptables (programme ambition-mécénat).

Enfin, il conviendra de **préciser les contreparties attendues du partenariat mécénat** : actions de communication, mises à disposition de lieux, invitations à des manifestations culturelles ou autres, etc.



## 7 Informer le personnel

Mieux : le faire participer au choix du partenaire.

Le personnel, principal porte-parole de l'entreprise, doit en effet adhérer pleinement au projet afin d'en assurer le plein succès.

## 8 Évaluer les résultats

L'évaluation porte sur l'**évolution de l'image de l'entreprise** et non sur les retombées commerciales immédiates, puisque **le mécénat n'a pas un but publicitaire**.

Cette évaluation, outre l'appréciation des retombées médiatiques, doit reposer sur des **critères qualitatifs et quantitatifs établis en fonction des objectifs définis**.

Elle peut se faire au moyen de sondages auprès du personnel, du public, des autorités...



## 9 Signer le contrat de mécénat

En règle générale, **une convention concrétise un acte de mécénat**, notamment s'agissant du mécénat d'entreprise. Il n'existe pas de modèle de convention dans la mesure où chaque partenariat a sa spécificité.

Voir ci-après **un exemple de convention** - action de mécénat en numéraire d'une entreprise en faveur d'une manifestation culturelle- dont il est possible de s'inspirer. Le montant du don est exprimé hors taxe (sans assujettissement à la TVA).

# CONVENTION DE MÉCENAT

## En application de la loi du 1er août 2003

### ENTRE LES SOUSSIGNÉS

- Noms et coordonnées de l'organisme bénéficiaire du mécénat, nom de la personne représentant l'organisme.

*expl. : L'Association (dénomination), ayant son siège à (adresse), numéro de SIRET, représentée par (nom, prénom, fonction), ci-après dénommée (L'Association)*

D'une part,

ET

- Noms et coordonnées de l'entreprise mécène.

*expl. : La Société (dénomination), ayant son siège à (adresse), numéro de SIRET, représentée par (nom, prénom, fonction), ci-après dénommée (L'Entreprise)*

D'autre part,

### IL EST ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

#### **Article 1 Objet du contrat**

L'Entreprise apporte son soutien en 2010 à (description détaillée de l'action ou des actions faisant l'objet de la présente convention).

#### **Article 2 : Acte de mécénat**

##### **2.1 Montant**

L'Entreprise mettra à la disposition de (structure culturelle) une somme s'élevant à (montant en chiffres et en toutes lettres) conformément à l'objet du présent contrat précisé à l'article 1.

##### **2.2 Échéancier**

Versement global ou échelonné  
(préciser le calendrier de versement de la somme)

#### **Article 3 : L'organisme bénéficiaire émettra un « reçu fiscal » au titre du présent don**

#### **Article 4 : Contreparties de l'acte de mécénat**

(préciser ici les contreparties, limitées à 25% du montant du don, telles qu'elles ont été négociées entre les deux parties. Ce qui suit est donné à titre d'exemple).

##### **4.1 Diffusion de l'image de l'Entreprise sur les supports de communication**

(préciser en détail la nature des contreparties : présence du logo sur les programmes, catalogues, site internet...) et autres messages.

##### **4.2 Accès privilégié aux manifestations**

(préciser les entrées offertes à l'Entreprise : nombre, dates...).

##### **4.3 Mise à disposition d'espaces**

(préciser les conditions de la mise à disposition d'espaces).

#### **Article 5 : Assurances**

(bien préciser qui paie les assurances nécessaires).

#### **Article 6 : Durée de la présente convention**

(bien préciser la durée de la convention fixée à partir de la date de signature).

#### **Article 7 : Litige**

(ce qui suit est donné à titre d'exemple)

7.1 *En cas de litige s'élevant en relation avec l'exécution du présent contrat, les parties s'obligent à une phase préliminaire de conciliation pendant une période d'un mois*

7.2 *Au cas où aucune solution amiable ne pourrait intervenir au cours de la phase de conciliation précitée, les parties conviennent de soumettre tout litige pouvant survenir à l'occasion de l'interprétation et/ou de l'exécution du présent contrat au Tribunal (préciser lequel) auquel il est fait attribution de juridiction par les présentes.*

Fait à .....  
le .....

En deux exemplaires originaux

Signature des représentants des deux parties